



Problème de caution, facture d'eau

Par **sankara**, le **20/04/2009** à **16:20**

Bonjour,

J'ai habité pendant 3 ans dans un appartement que le propriétaire a décidé de vendre (je ne pense même pas que l'appartement a été vendu) . Je suis parti de l'appartement en prenant la peine de remettre à neuf l'appart. L'état des lieux s'est fait 4 mois après mon départ pour des raisons que j'ignore.

Il m'avait présenté une facture d'eau suite à une fuite qui s'est produite dans l'appartement que j'ai accepté payé (je lui laisse la caution).

Aujourd'hui , je reçois une lettre d'un cabinet juridique me demandant de payer la facture d'eau et en plus il s'est rendu compte d'un impayé de loyer en septembre 2005 qu'il me réclame aujourd'hui.

Je ne sais pas trop ce que je peux faire.

Merci de votre Aide

Hervé